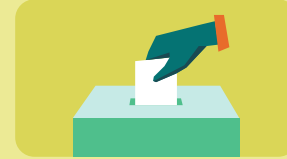


Le Parlement et les élections

Le Canada est une démocratie représentative, c'est-à-dire que les citoyens élisent les députés, qui sont chargés de défendre leurs intérêts à la Chambre des communes.

Quand les élections ont-elles lieu, et pourquoi?

- **Règles constitutionnelles** : Selon la Constitution du Canada, il doit y avoir des élections fédérales au moins tous les cinq ans. Les élections permettent aux Canadiens de décider si le gouvernement devrait rester au pouvoir.
- **Une question de confiance** : Le gouvernement doit conserver l'appui d'une majorité de députés à la Chambre des communes. S'il perd un vote important, ce qu'on appelle un vote de confiance, il n'a plus l'appui de la majorité; des élections peuvent alors être déclenchées.



Il y a beaucoup de choses qui doivent être faites avant la tenue d'élections et le début d'une nouvelle législature. Peux-tu les remettre en ordre?

Classe les étapes dans le bon ordre en écrivant les chiffres de 1 à 9.



Les candidats font campagne dans le but d'obtenir l'appui des électeurs.



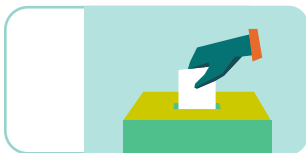
Le gouverneur général dissout le Parlement. Des élections fédérales doivent donc avoir lieu.



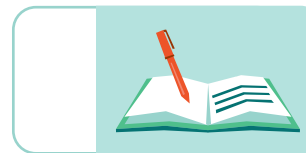
Le premier ministre rend visite au gouverneur général et lui recommande de dissoudre le Parlement.



Le nouveau groupe de parlementaires propose des projets de loi, en discute et adopte des lois.



Les Canadiens votent pour le candidat de leur choix.



Les députés prêtent serment.



Le Parlement se réunit pour la première fois. Le Président de la Chambre des communes est élu.



Les résultats officiels des élections sont annoncés. Les candidats ayant obtenu le plus de votes dans leur circonscription deviennent députés.



Le gouverneur général ouvre la législature par la lecture du discours du Trône, qui définit les priorités du gouvernement au cours de la session.